

# Comptes annuels consolidés

<b>Comptes consolidés</b>	Compte de résultat global consolidé .....	<b>112</b>
	Etat consolidé de la situation financière.....	<b>113</b>
	Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	<b>114</b>
	Etat consolidé de la variation des capitaux propres.....	<b>115</b>
<b>Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>1 Performance opérationnelle</b>	
	1.1 Informations sectorielles .....	<b>118</b>
	1.2 Charges d'exploitation .....	<b>124</b>
	<b>2 Gestion de capitaux et du risque financier</b>	
	2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres.....	<b>126</b>
	2.2 Passifs financiers .....	<b>129</b>
	2.3 Contrats de location.....	<b>131</b>
	2.4 Résultat financier.....	<b>135</b>
	2.5 Gestion des risques financiers .....	<b>135</b>
	<b>3 Actifs et passifs opérationnels</b>	
	3.1 Actif circulant net opérationnel.....	<b>143</b>
	3.2 Immobilisations corporelles .....	<b>146</b>
	3.3 Immobilisations incorporelles .....	<b>148</b>
	3.4 Goodwill .....	<b>150</b>
	3.5 Provisions et passifs éventuels.....	<b>152</b>
	<b>4 Collaborateurs</b>	
	4.1 Effectifs et charges de personnel .....	<b>155</b>
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants.....	<b>156</b>
	4.3 Régimes à prestations définies .....	<b>156</b>
	<b>5 Périmètre de consolidation</b>	
	5.1 Structure du groupe.....	<b>162</b>
	5.2 Modifications du périmètre de consolidation .....	<b>162</b>
	5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	<b>163</b>
	5.4 Sociétés du groupe.....	<b>165</b>
	<b>6 Autres informations</b>	
	6.1 Impôts sur le résultat.....	<b>167</b>
	6.2 Parties liées .....	<b>170</b>
	6.3 Autres principes comptables .....	<b>171</b>
	Rapport de l'organe de révision .....	<b>172</b>

# Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2020	2019
<b>Compte de résultat</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>	1.1	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>
Charges directes	1.2	(2 669)	(2 815)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 717)	(2 800)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 798)	(1 989)
Propres prestations activées et autres produits	1.2	466	509
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements</b>		<b>4 382</b>	<b>4 358</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 149)	(2 166)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(286)	(282)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 947</b>	<b>1 910</b>
Produits financiers	2.4	41	33
Charges financières	2.4	(193)	(191)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	4	(28)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>1 799</b>	<b>1 724</b>
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(271)	(55)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 528</b>	<b>1 669</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	261	146
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	(9)	2
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>252</b>	<b>148</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(5)	(55)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	(3)	7
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	(5)	2
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>(13)</b>	<b>(46)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>239</b>	<b>102</b>
<b>Résultat global</b>			
Bénéfice net		1 528	1 669
Autres éléments du résultat global		239	102
<b>Résultat global</b>		<b>1 767</b>	<b>1 771</b>
<b>Parts au bénéfice net et résultat global</b>			
Actionnaires de Swisscom SA		1 530	1 672
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 528</b>	<b>1 669</b>
Actionnaires de Swisscom SA		1 769	1 774
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
<b>Résultat global</b>		<b>1 767</b>	<b>1 771</b>
<b>Bénéfice par action</b>			
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	2.1	<b>29,54</b>	<b>32,28</b>

# Etat consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs</b>			
Liquidités		340	328
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 132	2 183
Autres actifs opérationnels	3.1	1 029	1 156
Autres actifs financiers		170	73
Actifs d'impôt exigible	6.1	4	4
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 675</b>	<b>3 744</b>
Immobilisations corporelles	3.2	10 725	10 529
Immobilisations incorporelles	3.3	1 745	1 842
Goodwill	3.4	5 162	5 163
Droits d'utilisation	2.3	2 138	2 177
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	155	156
Autres actifs financiers		479	484
Actifs d'impôt différé	6.1	183	152
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>20 587</b>	<b>20 503</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>24 262</b>	<b>24 247</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Passifs financiers	2.2	792	1 411
Engagements de leasing	2.3	226	232
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 525	1 614
Autres passifs opérationnels	3.1	1 269	1 194
Provisions	3.5	144	163
Passifs d'impôt exigible	6.1	186	174
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 142</b>	<b>4 788</b>
Passifs financiers	2.2	6 250	6 049
Engagements de leasing	2.3	1 762	1 795
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	795	1 058
Provisions	3.5	1 072	971
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	106	122
Passifs d'impôt différé	6.1	644	589
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 629</b>	<b>10 584</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>14 771</b>	<b>15 372</b>
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	11 085	10 454
Différences de change	2.1	(1 791)	(1 781)
Réserves de couverture	2.1	8	11
<b>Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA</b>		<b>9 490</b>	<b>8 872</b>
Intérêts minoritaires		1	3
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>9 491</b>	<b>8 875</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>24 262</b>	<b>24 247</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2020	2019
Bénéfice net		1 528	1 669
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	271	55
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(4)	28
Produits financiers	2.4	(41)	(33)
Charges financières	2.4	193	191
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 149	2 166
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	286	282
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(10)	(13)
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(101)	(101)
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(16)	(12)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	178	112
Variation des provisions	3.5	(22)	46
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	65	48
Paiements d'intérêts perçus		24	25
Paiements de dividendes perçus	5.3	15	18
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(93)	(88)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(45)	(42)
Paiements d'impôts sur le résultat	6.1	(309)	(371)
<b>Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>4 069</b>	<b>3 981</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3.2, 3.3	(2 188)	(2 390)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		16	31
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(39)	(394)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	5.2	–	(3)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(15)	(15)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		100	38
Dépenses pour autres actifs financiers		(121)	(13)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		20	52
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(4)	(39)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(2 231)</b>	<b>(2 733)</b>
Constitution de passifs financiers	2.2	732	417
Remboursement de passifs financiers	2.2	(1 110)	(374)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(287)	(276)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux intérêts minoritaires		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(17)	(15)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(1 824)</b>	<b>(1 390)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des liquidités</b>		<b>14</b>	<b>(142)</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		328	474
Effet de conversion de la trésorerie en monnaies étrangères		(2)	(4)
<b>Liquidités au 31 décembre</b>		<b>340</b>	<b>328</b>

# Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>9 781</b>	<b>(1 728)</b>	<b>4</b>	<b>8 245</b>	<b>(15)</b>	<b>8 230</b>
Bénéfice net	–	–	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Autres éléments du résultat global	–	–	148	(53)	7	102	–	102
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 820</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>1 774</b>	<b>(3)</b>	<b>1 771</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(7)	–	–	(7)	22	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 872</b>	<b>3</b>	<b>8 875</b>
Bénéfice net	–	–	1 530	–	–	1 530	(2)	1 528
Autres éléments du résultat global	–	–	252	(10)	(3)	239	–	239
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(11)	–	–	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 490</b>	<b>1</b>	<b>9 491</b>

# Annexe aux comptes consolidés

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

## Informations générales et modifications des principes comptables

### Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes consolidés le 3 février 2021. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 31 mars 2021.

### Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans l'annexe.

### Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Ceci s'applique particulièrement aux postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

## Répercussions de la pandémie du Covid-19

En mars 2020, les mesures gouvernementales contre la propagation du Covid-19 ont limité les activités économiques dans les régions de Suisse et d'Italie qui sont les plus importantes pour Swisscom. Les répercussions sur les services de télécommunications de Swisscom sont faibles, à l'exception de l'activité d'itinérance internationale. L'activité d'itinérance internationale a enregistré une forte baisse en raison de la restriction des voyages. De plus, le Covid-19 a entraîné une marche des affaires négative dans le secteur du cinéma et de l'événementiel. Le Covid-19 n'a pas d'impact significatif sur les principales incertitudes relatives aux estimations et décisions d'appréciation. Il est impossible d'évaluer définitivement les futures répercussions financières potentielles du Covid-19 étant donné que plusieurs facteurs (comme notamment l'étendue et la durée de la pandémie, les mesures de soutien des Etats en faveur du secteur économique, le comportement des clients en Suisse et en Italie, etc.) comportent une grande incertitude.

## Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 3	Définition d'une division opérationnelle
Amendements apportés à IFRS 16	Concession de loyer en lien avec le Covid-19
Amendements apportés à IAS 1 et IAS 8	Définition du caractère significatif
–	Modification des renvois au cadre de référence dans les normes IFRS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2021 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

## 1 Performance opérationnelle

Ce chapitre explique la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

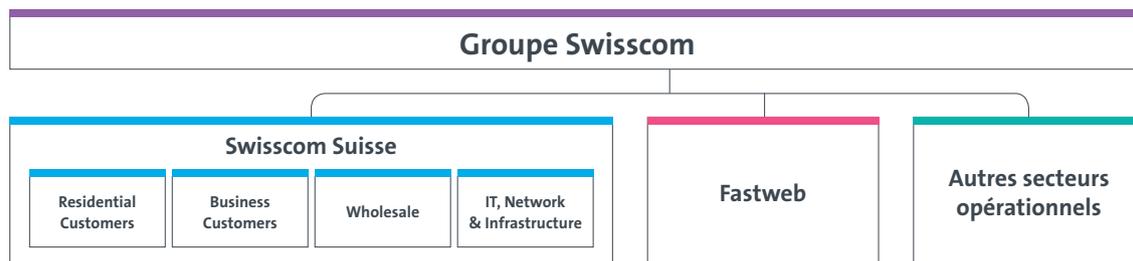
### 1.1 Informations sectorielles

#### Changements dans le compte rendu des secteurs

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Swisscom a adapté son organisation en Suisse et renommé les actuels secteurs «Clients privés» et «Enterprise Customers» en «Residential Customers» et «Business Customers». Afin d'offrir à tous ses clients commerciaux une expérience client axée sur leurs besoins, Swisscom a regroupé les segments PME et Grands clients. Ainsi, le secteur des télécommunications et des solutions pour des petites et moyennes entreprises est désormais présenté dans le secteur Business Customers (anciennement Clients privés) dans le cadre du compte rendu des secteurs. De plus, Swisscom a regroupé les Customer Field Services en Suisse qui étaient à ce jour partiellement présentés dans le secteur Clients privés au sein de sa filiale cablex SA (Autres secteurs opérationnels). Enfin, Swisscom a transféré différentes divisions entre les secteurs de Swisscom Suisse et Group Headquarters au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les chiffres de l'exercice précédent sont adaptés comme suit:

En mio. CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
<b>Exercice 2019</b>			
Residential Customers (auparavant Clients privés)	5 691	(955)	4 736
Business Customers (auparavant Enterprise Customers)	2 312	928	3 240
Wholesale	968	–	968
IT, Network & Infrastructure	85	–	85
Elimination	(493)	37	(456)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>8 563</b>	<b>10</b>	<b>8 573</b>
Fastweb	2 468	–	2 468
Autres secteurs opérationnels	929	150	1 079
Group Headquarters	1	–	1
Elimination	(508)	(160)	(668)
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 453</b>	<b>–</b>	<b>11 453</b>
<b>Résultat sectoriel</b>			
<b>Exercice 2019</b>			
Residential Customers (auparavant Clients privés)	3 264	(631)	2 633
Business Customers (auparavant Enterprise Customers)	603	673	1 276
Wholesale	525	(14)	511
IT, Network & Infrastructure	(2 642)	(33)	(2 675)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 750</b>	<b>(5)</b>	<b>1 745</b>
Fastweb	155	–	155
Autres secteurs opérationnels	114	(1)	113
Group Headquarters	(74)	6	(68)
Elimination	(77)	–	(77)
<b>Total résultat sectoriel</b>	<b>1 868</b>	<b>–</b>	<b>1 868</b>

## Informations générales



Secteur	Activité
<b>Residential Customers</b>	Le segment des Residential Customers fournit des services basés sur les réseaux mobiles et fixes en Suisse, tels que la téléphonie, le haut débit, la télévision et les offres de communications mobiles. Le secteur comprend en outre la vente d'équipements terminaux.
<b>Business Customers</b>	Le segment Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients des petites et moyennes entreprises en Suisse. Son offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.
<b>Wholesale</b>	Ce segment comprend l'utilisation du réseau fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à haut débit et les services d'accès réglementés au réseau d'accès.
<b>IT, Network &amp; Infrastructure</b>	Le secteur IT, Network & Infrastructure est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. IT, Network & Infrastructure englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
<b>Fastweb</b>	Fastweb fournit des services à haut débit et mobiles à des clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. L'offre comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de téléphonie mobile. Pour les clients commerciaux, Fastweb propose des solutions TIC complètes.
<b>Autres secteurs opérationnels</b>	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose en secteurs Residential Customers, Business Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels. De plus, le rapport indique séparément Group Headquarters qui contient les coûts non attribués.

Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière, et le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Clients privés, Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Le résultat sectoriel de la colonne «Elimination» de CHF –99 mio. (exercice précédent: CHF –77 mio.) contient des charges de CHF 65 mio. (exercice précédent: CHF 47 mio.) au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19.

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements de CHF 24 mio. (exercice précédent: CHF 30 mio.) sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Right of Use, IRU) versés d'avance, les dépréciations des droits d'utilisation de CHF 7 mio. (exercice précédent: aucune) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentées comme charges directes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de la période d'utilisation. Si les critères selon IFRS 16 sont remplis, ils sont classés comme contrat de location. Les paiements de droits d'usage (IRU) versés d'avance sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. En 2020, des paiements d'IRU de CHF 41 mio. (exercice précédent: CHF 48 mio.) sont compris.

Dans certains cas, Swisscom Suisse vend des téléphones cellulaires à un tarif subventionné dans le cadre d'une offre combinée avec un contrat Mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiqués au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

### Informations sectorielles 2020

2020, en mio. CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	4 484	1 214	–	–	–	5 698
Grandes entreprises	3 048	973	445	–	–	4 466
Clients Wholesale	661	275	–	–	–	936
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 193</b>	<b>2 462</b>	<b>445</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11 100</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	82	8	575	–	(665)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 275</b>	<b>2 470</b>	<b>1 020</b>	<b>–</b>	<b>(665)</b>	<b>11 100</b>
Charges directes	(1 747)	(887)	(70)	–	35	(2 669)
Charges indirectes	(3 001)	(743)	(765)	(62)	522	(4 049)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 527</b>	<b>840</b>	<b>185</b>	<b>(62)</b>	<b>(108)</b>	<b>4 382</b>
Charges de location	(230)	(56)	(12)	(2)	–	(300)
Amortissements	(1 509)	(618)	(62)	–	9	(2 180)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 788</b>	<b>166</b>	<b>111</b>	<b>(64)</b>	<b>(99)</b>	<b>1 902</b>
Intérêts sur engagements de leasing						45
<b>Résultat d'exploitation</b>						<b>1 947</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(152)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						4
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>						<b>1 799</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(271)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 528</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 527	840	185	(62)	(108)	4 382
Investissements	(1 599)	(629)	(44)	–	43	(2 229)
Charges de location	(230)	(56)	(12)	(2)	–	(300)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 698</b>	<b>155</b>	<b>129</b>	<b>(64)</b>	<b>(65)</b>	<b>1 853</b>

## Informations sectorielles 2020 de Swisscom Suisse

2020, en mio. CHF	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 012	960	–	–	–	2 972
Mobile	1 934	761	–	–	–	2 695
<b>Services de télécommunications</b>	<b>3 946</b>	<b>1 721</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 667</b>
Services de solutions	–	1 058	–	–	–	1 058
Marchandises	524	235	–	–	–	759
Wholesale	–	–	661	–	–	661
Autres chiffres d'affaires	14	12	–	22	–	48
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 484</b>	<b>3 026</b>	<b>661</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>8 193</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	80	74	315	63	(450)	82
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 564</b>	<b>3 100</b>	<b>976</b>	<b>85</b>	<b>(450)</b>	<b>8 275</b>
Charges directes	(1 088)	(818)	(433)	(12)	604	(1 747)
Charges indirectes	(775)	(938)	(19)	(1 115)	(154)	(3 001)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 701</b>	<b>1 344</b>	<b>524</b>	<b>(1 042)</b>	<b>–</b>	<b>3 527</b>
Charges de location	(43)	(33)	(1)	(153)	–	(230)
Amortissements	(72)	(76)	–	(1 361)	–	(1 509)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 586</b>	<b>1 235</b>	<b>523</b>	<b>(2 556)</b>	<b>–</b>	<b>1 788</b>
Investissements	(27)	(40)	–	(1 532)	–	(1 599)

## Informations sectorielles 2019

2019, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	4 662	1 228	–	–	–	5 890
Grandes Entreprises	3 179	958	509	–	–	4 646
Wholesale clients	643	274	–	–	–	917
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 484</b>	<b>2 460</b>	<b>509</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11 453</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	89	8	570	1	(668)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 573</b>	<b>2 468</b>	<b>1 079</b>	<b>1</b>	<b>(668)</b>	<b>11 453</b>
Charges directes	(1 897)	(888)	(62)	–	32	(2 815)
Charges indirectes	(3 192)	(746)	(828)	(67)	553	(4 280)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 484</b>	<b>834</b>	<b>189</b>	<b>(66)</b>	<b>(83)</b>	<b>4 358</b>
Charge de location	(224)	(56)	(12)	(2)	–	(294)
Amortissements	(1 515)	(623)	(64)	–	6	(2 196)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 745</b>	<b>155</b>	<b>113</b>	<b>(68)</b>	<b>(77)</b>	<b>1 868</b>
Intérêts sur engagements de leasing						42
<b>Résultat d'exploitation</b>						<b>1 910</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						(28)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>						<b>1 724</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(55)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 669</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 484	834	189	(66)	(83)	4 358
Investissements	(1 761)	(667)	(47)	–	37	(2 438)
Charge de location	(224)	(56)	(12)	(2)	–	(294)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 499</b>	<b>111</b>	<b>130</b>	<b>(68)</b>	<b>(46)</b>	<b>1 626</b>

## Informations sectorielles 2019 de Swisscom Suisse

2019, en mio. CHF, ajusté	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 049	998	–	–	–	3 047
Mobile	2 061	844	–	–	–	2 905
<b>Services de télécommunications</b>	<b>4 110</b>	<b>1 842</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 952</b>
Services de solutions	–	1 049	–	–	–	1 049
Marchandises	547	260	–	–	–	807
Wholesale	–	–	643	–	–	643
Autres chiffres d'affaires	5	5	–	23	–	33
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 662</b>	<b>3 156</b>	<b>643</b>	<b>23</b>	<b>–</b>	<b>8 484</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	74	84	325	62	(456)	89
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 736</b>	<b>3 240</b>	<b>968</b>	<b>85</b>	<b>(456)</b>	<b>8 573</b>
Charges directes	(1 172)	(876)	(426)	(11)	588	(1 897)
Charges indirectes	(794)	(970)	(31)	(1 265)	(132)	(3 192)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 770</b>	<b>1 394</b>	<b>511</b>	<b>(1 191)</b>	<b>–</b>	<b>3 484</b>
Charge de location	(49)	(29)	–	(146)	–	(224)
Amortissements	(88)	(89)	–	(1 338)	–	(1 515)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 633</b>	<b>1 276</b>	<b>511</b>	<b>(2 675)</b>	<b>–</b>	<b>1 745</b>
Investissements	(32)	(43)	–	(1 686)	–	(1 761)

## Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2020		2019	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 614	15 814	8 969	15 759
Italie	2 462	4 044	2 460	4 041
Autres pays	24	67	24	67
Non attribué	–	662	–	636
<b>Total</b>	<b>11 100</b>	<b>20 587</b>	<b>11 453</b>	<b>20 503</b>

## Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2020	2019
	Services de télécommunications	7 770
Services de solutions	1 058	1 021
Marchandises	828	899
Wholesale	936	916
Autres chiffres d'affaires	508	605
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>

## Principes comptables

### Services de télécommunications

Les services de télécommunications englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales effectuées par les clients de Swisscom en Suisse et à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. A cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service.

Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Les frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des appels téléphoniques sont comptabilisés au moment où les appels sont effectués.

### Solutions de télécommunications

Les prestations liées aux solutions de communications et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance.

### Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Etant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et réparti sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

### Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

## 1.2 Charges d'exploitation

### Charges directes

En mio. CHF	2020	2019
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	980	1 095
Services acquis	646	642
Coûts d'obtention de contrats	285	327
Coûts de d'exécution de contrats	20	16
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	344	366
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	394	369
<b>Total charges directes</b>	<b>2 669</b>	<b>2 815</b>

### Charges indirectes

En mio. CHF	2020	2019
Charges salariales et sociales	2 657	2 679
Autres charges de personnel	60	121
<b>Total charges de personnel<sup>1</sup></b>	<b>2 717</b>	<b>2 800</b>
Charges informatiques	255	262
Charges d'entretien	267	314
Charges d'énergie	116	116
Charges de publicité et de vente	186	223
Charges de conseil et collaborateurs externes	130	149
Services call center acquis	136	134
Charges administratives	57	101
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	94	82
Autres charges d'exploitation	557	608
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>1 798</b>	<b>1 989</b>
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(359)	(344)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(40)	(66)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	(13)
Autres produits	(56)	(86)
<b>Total propres prestations activées et des autres produits</b>	<b>(466)</b>	<b>(509)</b>
<b>Total charges indirectes</b>	<b>4 049</b>	<b>4 280</b>

1 Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

## Principes comptables

---

### Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. De plus, Swisscom rembourse au distributeur les subventions sur les équipements terminaux que le distributeur accorde au client lorsque celui-ci souscrit en même temps un abonnement de communication mobile Swisscom. Les frais concernés sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

### Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box de Swisscom, afin d'utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

## 2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux et des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées dans le chapitre suivant. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

### 2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres

#### Rapport entre la dette nette et l'EBITDA après charge de location

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations) après charge de location (EBITDA AL) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par le management. L'endettement net se compose du passif financier, déduction faite des liquidités, des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change du passif financier ainsi que des autres passifs financiers à court terme. Les charges de location englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements sur les droits d'usage inaliénables (Infeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance et les dépréciations. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA AL se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Dette nette</b>	<b>6 218</b>	<b>6 758</b>
EBITDA après charge de location (EBITDA AL)	4 082	4 064
<b>Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA AL</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>

#### Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres	9 491	8 875
Total des actifs	24 262	24 247
<b>Quote-part des capitaux propres en %</b>	<b>39,1</b>	<b>36,6</b>

#### Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de cash flow. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 644 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2019 et 2020, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2020	2019
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
<b>Dividendes versés</b>	<b>1 140</b>	<b>1 140</b>

Pour l'exercice 2020, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 31 mars 2021. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 8 avril 2021.

## Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2020	2019
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 530	1 672
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 587	51 801 540
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	<b>29,54</b>	<b>32,28</b>

## Informations complémentaires sur les capitaux propres

### Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2020

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 684</b>	<b>3</b>	<b>8 687</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 530</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 530</b>	<b>(2)</b>	<b>1 528</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	330	-	-	330	-	330
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(10)	-	-	(10)	-	(10)
Impôt sur le résultat	(68)	-	-	(68)	-	(68)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>252</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	-	(5)	-	(5)	-	(5)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(5)	-	(5)	-	(5)
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>(13)</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>252</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>239</b>	<b>-</b>	<b>239</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	(1 140)	-	-	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(11)	-	-	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 302</b>	<b>1</b>	<b>9 303</b>

## Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2019

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>9 781</b>	<b>(1 728)</b>	<b>4</b>	<b>8 057</b>	<b>(15)</b>	<b>8 042</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 672</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 672</b>	<b>(3)</b>	<b>1 669</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	193	–	–	193	–	193
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2	–	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	(47)	–	–	(47)	–	(47)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>148</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>148</b>	<b>–</b>	<b>148</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(59)	–	(59)	–	(59)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	8	8	–	8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	4	(1)	3	–	3
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>–</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>(46)</b>	<b>–</b>	<b>(46)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>148</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>102</b>	<b>–</b>	<b>102</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 820</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>1 774</b>	<b>(3)</b>	<b>1 771</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(7)	–	–	(7)	22	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 684</b>	<b>3</b>	<b>8 687</b>

## 2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7 460</b>	<b>7 861</b>
Constitution de prêts bancaires	2	2
Contraction d'emprunts obligataires	719	405
Constitution d'autres passifs financiers	11	10
<b>Constitution de passifs financiers</b>	<b>732</b>	<b>417</b>
Remboursement de prêts bancaires	(557)	(95)
Remboursement d'emprunts obligataires	(540)	–
Remboursement de placements privés	–	(278)
Remboursement d'autres passifs financiers	(13)	(1)
<b>Remboursement de passifs financiers</b>	<b>(1 110)</b>	<b>(374)</b>
Charges d'intérêts	75	73
Paiements d'intérêts	(93)	(88)
Conversion de monnaies étrangères	(41)	(146)
Variation de la juste valeur	6	30
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	–	9
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises <sup>1</sup>	(26)	(369)
Autres variations	39	47
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Prêts bancaires	484	1 080
Emprunts obligataires	6 110	5 915
Placements privés	151	151
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	90	84
Autres passifs financiers	207	230
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Dont passifs financiers courants	792	1 411
Dont passifs financiers non courants	6 250	6 049

1 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

2 Voir note 2.5.

### Limites de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2022 et jusqu'à 2024. Au 31 décembre 2020, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

### Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2020	31.12.2019
Prêts bancaires en EUR <sup>1</sup>	2019–2020	460	0,00%	–0,35% <sup>4</sup>	–	499
Prêts bancaires en EUR <sup>1,3</sup>	2013–2020	60	Euribor +0,386%	0,00%	–	65
Prêts bancaires en EUR <sup>2</sup>	2015–2020	200	0,76%	–0,58% <sup>5</sup>	–	219
Prêts bancaires en CHF <sup>1</sup>	2020–2021	199	0,00%	0,00%	199	–
Prêts bancaires en EUR <sup>2,3</sup>	2017–2024	150	0,67%	0,67%	163	163
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	56	8,30%	4,62%	66	72
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	49	7,65%	4,63%	56	62
<b>Total des prêts bancaires</b>					<b>484</b>	<b>1 080</b>

1 A taux d'intérêt variable.

2 A taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

4 Après couverture avec swaps de devises.

5 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au 31 décembre 2020, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle à hauteur de CHF 199 mio. (exercice précédent: EUR 460 mio.; CHF 499 mio.). Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 150 mio. (CHF 162 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

## Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2020	31.12.2019
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS0972165848) <sup>1</sup>	2013–2020	500	2,00%	2,22%	–	544
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) <sup>1</sup>	2014–2021	500	1,88%	2,06%	542	544
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	503	502
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174) <sup>2</sup>	2015–2023	250	0,25%	–0,44% <sup>3</sup>	255	256
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691)	2015–2025	500	1,75%	–0,12% <sup>4</sup>	578	575
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557) <sup>1</sup>	2018–2026	500	1,13%	1,25%	538	539
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783) <sup>2</sup>	2016–2027	200	0,38%	–0,49% <sup>3</sup>	208	206
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunt obligataire en EUR (ISIN: XS21692434791) <sup>1</sup>	2020–2028	500	0,38%	0,53%	534	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	201	202
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0515152467)	2020–2031	100	0,13%	0,15%	100	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	233
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0580291968)	2020–2034	100	0,25%	0,27%	100	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) <sup>2</sup>	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,22% <sup>3</sup>	323	319
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	125
<b>Total des emprunts obligataires</b>					<b>6 110</b>	<b>5 915</b>

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 575 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture par des swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au deuxième trimestre 2020, Swisscom est devenue la première société cotée en Suisse à contracter un Green Bond en EUR. La valeur obtenue s'élève à EUR 500 mio. (CHF 519 mio.). Le coupon s'élève à 0,375% et a une durée de 8,5 ans. Les fonds obtenus sont utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. au troisième trimestre 2020 avec une durée de 11 ans et un coupon de 0,125%. Au quatrième trimestre 2020, Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. pour une durée de 14 ans et un coupon de 0,245%. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2020, Swisscom a remboursé un emprunt d'une valeur supérieure à EUR 500 mio. (CHF 540 mio.) à son échéance.

Au premier trimestre 2019, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 200 mio., avec un coupon de 0,5% et une durée allant jusqu'à 2029. Au deuxième trimestre 2019, Swisscom a augmenté de CHF 80 mio. un emprunt obligataire levé en 2017, avec un coupon de 0,75% et une durée allant jusqu'à 2033. En août 2019, Swisscom a en outre levé un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 125 mio., avec un coupon de 0% et une durée allant jusqu'à 2044. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants.

### **Placements privés**

Au quatrième trimestre 2019, Swisscom a remboursé un placement privé de CHF 278 mio. arrivé à échéance. Le remboursement des placements privés de CHF 150 mio. restants peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

### **Autres passifs financiers**

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 207 mio. (exercice précédent: CHF 230 mio.), qui se compose principalement de prêts. Dans les remboursements d'autres passifs financiers 2019 figure le paiement à Tamedia de CHF 240 mio. pour le rachat de la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA. Voir note 5.2.

## **2.3 Contrats de location**

### **Preneur de leasing**

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau fixe et utilise leurs lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'engagements de leasing n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 106 mio. (exercice précédent: CHF 122 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

## Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1 818</b>	<b>624</b>	<b>2</b>	<b>2 444</b>
Acquisitions	262	430	6	698
Cessions	(72)	(17)	–	(89)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(31)	–	(40)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>1 999</b>	<b>1 006</b>	<b>8</b>	<b>3 013</b>
Acquisitions	202	53	3	258
Cessions	(29)	(9)	(1)	(39)
Regroupements d'entreprises	1	–	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)	–	(5)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 172</b>	<b>1 046</b>	<b>10</b>	<b>3 228</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(246)</b>	<b>(412)</b>	<b>–</b>	<b>(658)</b>
Amortissements	(219)	(62)	(1)	(282)
Cessions	72	17	–	89
Conversion de monnaies étrangères	–	15	–	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(393)</b>	<b>(442)</b>	<b>(1)</b>	<b>(836)</b>
Amortissements	(223)	(53)	(3)	(279)
Dépréciations	(7)	–	–	(7)
Cessions	22	9	–	31
Conversion de monnaies étrangères	–	1	–	1
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(601)</b>	<b>(485)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 090)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>1 571</b>	<b>561</b>	<b>6</b>	<b>2 138</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>1 606</b>	<b>564</b>	<b>7</b>	<b>2 177</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1 572</b>	<b>212</b>	<b>2</b>	<b>1 786</b>

## Engagements de leasing

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 027</b>	<b>1 622</b>
Acquisitions	258	698
Charges d'intérêts	45	42
Paievements	(332)	(318)
Cessions	(8)	–
Regroupements d'entreprises	1	–
Conversion de monnaies étrangères	(3)	(17)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 988</b>	<b>2 027</b>
Terrains et bâtiments	1 624	1 642
Installations techniques	356	377
Autres contrats de location	8	8
<b>Total des engagements de leasing<sup>1</sup></b>	<b>1 988</b>	<b>2 027</b>
Dont engagements de leasing courants	226	232
Dont engagements de leasing non courants	1 762	1 795

1. L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

## Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2020	2019
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Produit résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	187	184
Produit résultant des contrats de sous-location	7	7
<b>Autres produits</b>		
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	16	12
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	2	1
<b>Charges directes</b>		
Charges de location d'actifs de faible valeur	(134)	(135)
<b>Amortissements et dépréciations</b>		
Amortissement des droits d'utilisation	(279)	(282)
Dépréciation des droits d'utilisation	(7)	-
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)

## Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunications des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2019 et 2020 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	34	8
Entre 1 et 2 ans	22	54
Entre 2 et 3 ans	6	7
Entre 3 et 4 ans	4	3
Entre 4 et 5 ans	3	2
Après 5 ans	19	12
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement</b>	<b>88</b>	<b>86</b>
Produits d'intérêts futurs	(1)	(1)
<b>Total des créances au titre des contrats de location-financement</b>	<b>87</b>	<b>85</b>

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent au 31 décembre 2019 et 2020 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	62	57
Entre 1 et 2 ans	41	38
Entre 2 et 3 ans	39	34
Entre 3 et 4 ans	38	33
Entre 4 et 5 ans	15	33
Après 5 ans	16	14
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple</b>	<b>211</b>	<b>209</b>

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent comprendre une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

### Principes comptables

#### Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou une partie de contrat qui octroie le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pendant une période convenue, en échange d'une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructures de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre la location-financement et la location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location pour la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Les paiements supplémentaires non actualisés des options de renouvellement, qui ne sont actuellement pas compris dans les engagements de leasing, ne peuvent être estimés – en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans au maximum et des développements technologiques.

## 2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2020	2019
Produits d'intérêts des actifs financiers	6	11
Bénéfice résultant de l'échange d'actifs financiers	31	–
Autres produits financiers	4	22
<b>Total des produits financiers</b>	<b>41</b>	<b>33</b>
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(75)	(73)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle <sup>2</sup>	(2)	(8)
Pertes de change	(5)	(12)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	(9)	(23)
Ajustements de la valeur actuelle des provisions <sup>3</sup>	(39)	(16)
Autres charges financières	(18)	(17)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(193)</b>	<b>(191)</b>
<b>Produits financiers et charges financières, nets</b>	<b>(152)</b>	<b>(158)</b>
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(69)	(62)

1 Voir note 2.5.

3 Voir note 3.5.

2 Voir note 4.3.

Au troisième trimestre 2020, Swisscom a échangé des certificats de dépôt contre des US Treasury Bond Strips (instruments d'emprunt cotés). L'échange des placements financiers a généré une différence d'évaluation de CHF 31 mio., qui a été comptabilisée comme produits financiers.

## 2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
<b>Risques de change</b>	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et de désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel)</li> <li>Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting)</li> <li>Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change</li> </ul>
<b>Risques de taux d'intérêt</b>	Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière</li> </ul>
<b>Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières</b>	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directive sur les exigences relatives aux contreparties</li> <li>Limites désignées par contrepartie</li> <li>Utilisation de contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association)</li> <li>Utilisation de collateral agreements</li> </ul>
<b>Risque de liquidité</b>	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes</li> <li>Deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune</li> </ul>

## Risques de change

Aux 31 décembre 2019 et 2020, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2020		31.12.2019	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	30	19	48	6
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	(15)	9	8	9
Autres actifs financiers	30	315	49	309
Passifs financiers	(2 350)	(221)	(3 151)	(234)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(37)	(49)	(34)	(35)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(2 342)</b>	<b>73</b>	<b>(3 080)</b>	<b>55</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	2	(307)	41	(358)
<b>Exposition nette avant opérations de couverture</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(234)</b>	<b>(3 039)</b>	<b>(303)</b>
Contrats à terme sur devises	–	307	–	358
Swaps de devises	86	(34)	527	(44)
Swaps de change	540	–	760	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>626</b>	<b>273</b>	<b>1 287</b>	<b>314</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(1 714)</b>	<b>39</b>	<b>(1 752)</b>	<b>11</b>

Au 31 décembre 2020, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 650 mio. (CHF 1 782 mio.) (exercice précédent: EUR 1 710 mio.; CHF 1 855 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 9 mio. (exercice précédent: CHF 72 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2020 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2020, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 243 mio.

### Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. L'analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatives aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
<b>31.12.2020</b>				
Volatilité EUR 5,14%	120	(32)	–	–
Volatilité USD 6,39%	(5)	2	20	(22)
<b>31.12.2019</b>				
Volatilité EUR 4,67%	144	(60)	(2)	–
Volatilité USD 6,01%	(3)	3	22	(22)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

## Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 565	6 589
Passifs financiers portant intérêt variable	274	646
<b>Total des passifs financiers portant intérêt</b>	<b>6 839</b>	<b>7 235</b>
Actifs financiers portant intérêt fixe	(271)	(250)
Actifs financiers portant intérêt variable	(561)	(414)
<b>Total des actifs financiers portant intérêt</b>	<b>(832)</b>	<b>(664)</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 007</b>	<b>6 571</b>
Portant intérêt variable	(287)	232
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 115	1 335
<b>Portant intérêt variable, net</b>	<b>828</b>	<b>1 567</b>
Portant intérêt fixe	6 294	6 339
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 115)	(1 335)
<b>Portant intérêt fixe, net</b>	<b>5 179</b>	<b>5 004</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 007</b>	<b>6 571</b>

## Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base a une influence de CHF 8 mio. sur le compte de résultat (exercice précédent: CHF 16 mio.) et sur les capitaux propres aux 31 décembre 2019 et 2020.

## Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances clients et des actifs sur contrat) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	340	328
Actifs évalués au coût amorti	478	390
Instruments financiers dérivés	79	84
Autres actifs évalués à la juste valeur	1	1
<b>Valeur comptable totale des actifs financiers</b>	<b>898</b>	<b>803</b>

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
AAA	87	31
AA- à AA+	441	421
A- à A+	218	168
BBB- à BBB+	40	63
Sans notation	112	120
<b>Total</b>	<b>898</b>	<b>803</b>

## Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à minimiser les défaillances au minimum. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. A cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné travaille. La répartition des créances clients et des actifs sur contrat entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Valeur nominale</b>		
Residential Customers	1 003	1 069
Business Customers	421	436
Wholesale	141	173
IT, Network & Infrastructure	22	26
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 587</b>	<b>1 704</b>
Fastweb	643	658
Autres secteurs opérationnels	219	187
<b>Total de la valeur nominale</b>	<b>2 449</b>	<b>2 549</b>
<b>Corrections de valeur</b>		
Residential Customers	(59)	(56)
Business Customers	(14)	(2)
Wholesale	(2)	(1)
IT, Network & Infrastructure	(2)	(1)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>(77)</b>	<b>(60)</b>
Fastweb	(60)	(69)
Autres secteurs opérationnels	(27)	(15)
<b>Total des corrections de valeur</b>	<b>(164)</b>	<b>(144)</b>
<b>Total de la valeur nominale moins corrections de valeur</b>	<b>2 285</b>	<b>2 405</b>

Au 31 décembre 2020, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,65%	1 681	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	6,82%	513	(35)
Echues 4 à 6 mois	42,31%	52	(22)
Echues 7 à 12 mois	27,88%	104	(29)
Echues plus de 1 an	67,68%	99	(67)
<b>Total</b>	<b>6,70%</b>	<b>2 449</b>	<b>(164)</b>

Au 31 décembre 2019, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,64%	1 729	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	4,79%	585	(28)
Echues 4 à 6 mois	26,15%	65	(17)
Echues 7 à 12 mois	42,67%	75	(32)
Echues plus de 1 an	58,95%	95	(56)
<b>Total</b>	<b>5,65%</b>	<b>2 549</b>	<b>(144)</b>

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>144</b>	<b>157</b>
Constitution de corrections de valeur	97	85
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(74)	(92)
Reprise de corrections de valeur non nécessaires	(3)	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	(3)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>164</b>	<b>144</b>

## Risque de liquidité

Echéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2020</b>						
Prêts bancaires	484	526	206	7	181	132
Emprunts obligataires	6 110	6 356	606	556	1 409	3 785
Placements privés	151	159	1	1	2	155
Instruments financiers dérivés	90	83	14	3	11	55
Autres passifs financiers	207	207	11	93	24	79
Engagements de leasing	1 988	2 653	271	233	560	1 589
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 525	1 525	1 502	15	8	–
<b>Total</b>	<b>10 555</b>	<b>11 509</b>	<b>2 611</b>	<b>908</b>	<b>2 195</b>	<b>5 795</b>

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2019</b>						
Prêts bancaires	1 080	1 133	790	7	184	152
Emprunts obligataires	5 915	6 095	617	607	1 385	3 486
Placements privés	151	160	1	1	2	156
Instruments financiers dérivés	84	82	18	3	11	50
Autres passifs financiers	230	230	39	94	13	84
Engagements de leasing	2 027	2 727	282	246	566	1 633
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 614	1 614	1 595	10	9	–
<b>Total</b>	<b>11 101</b>	<b>12 041</b>	<b>3 342</b>	<b>968</b>	<b>2 170</b>	<b>5 561</b>

## Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	37	30	–	–
Swaps de devises en EUR	540	760	41	53	–	–
<b>Total des couvertures de juste valeur</b>	<b>1 115</b>	<b>1 335</b>	<b>78</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Contrats à terme sur devises en USD	90	147	–	–	(3)	(4)
<b>Total des couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>90</b>	<b>147</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(79)	(70)
Swaps de devises en USD	34	45	1	1	–	–
Swaps de devises en EUR	87	527	–	–	(1)	(5)
Contrats à terme sur devises en USD	216	211	–	–	(7)	(5)
<b>Total des autres instruments financiers dérivés</b>	<b>537</b>	<b>983</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(87)</b>	<b>(80)</b>
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>1 742</b>	<b>2 465</b>	<b>79</b>	<b>84</b>	<b>(90)</b>	<b>(84)</b>
Dont des instruments financiers dérivés courants			1	11	(11)	(14)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			78	73	(79)	(70)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les opérations de couverture de juste valeur de plus de CHF 575 mio. et de EUR 500 mio. désignées par Swisscom seront affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. L'EURIBOR a été réformé dans la zone euro, et l'ESTR doit remplacer l'EONIA. Swisscom suit de près le développement concernant l'application des taux d'intérêt de référence. Elle contactera les contreparties en temps utile pour s'assurer que l'application aura lieu pour chacun des contrats.

## Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

En mio. CHF	31.12.2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	107	107	2
Certificats de dépôt	–	–	2
Instruments d'emprunt cotés	271	277	1
Prêts	100	100	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>478</b>	<b>484</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	91	91	3
<b>A la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	79	79	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>649</b>	<b>655</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	484	519	2
Emprunts obligataires	6 110	6 381	1
Placements privés	151	160	2
Instruments financiers dérivés	90	90	2
Autres passifs financiers	207	223	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 373</b>	

En mio. CHF	31.12.2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	142	160	2
Instruments de dette cotés	139	134	1
Prêts	102	102	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>390</b>	<b>403</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	82	82	3
<b>A la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>557</b>	<b>570</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	1 080	1 111	2
Emprunts obligataires	5 915	6 194	1
Placements privés	151	159	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Autres passifs financiers	230	230	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 460</b>	<b>7 778</b>	

## Principes comptables

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

### Evaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes de niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

### Catégories d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et d'autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créiteurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

### 3 Actifs et passifs opérationnels

Ce chapitre présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et passifs éventuels.

#### 3.1 Actif circulant net opérationnel

##### Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2019	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2020
<b>Exercice 2020</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 183	(54)	3	2 132
Autres actifs opérationnels	1 156	(127)	–	1 029
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 614)	86	3	(1 525)
Autres passifs opérationnels	(1 194)	(83)	8	(1 269)
<b>Total des actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>531</b>	<b>(178)</b>	<b>14</b>	<b>367</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En. mio. CHF	01.01.2019	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2019
<b>Exercice 2019</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 189	18	(24)	2 183
Autres actifs opérationnels	1 243	(64)	(23)	1 156
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 658)	15	29	(1 614)
Autres passifs opérationnels	(1 127)	(81)	14	(1 194)
<b>Total des actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>647</b>	<b>(112)</b>	<b>(4)</b>	<b>531</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

##### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Chiffre d'affaires facturé	2 180	2 238
Chiffre d'affaires pas encore facturé	116	88
Corrections de valeur	(164)	(143)
<b>Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services <sup>1</sup></b>	<b>2 132</b>	<b>2 183</b>

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

## Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Autres actifs opérationnels</b>		
Actifs contractuels	153	222
Coûts de contrat	224	262
Autres créances	79	74
Stocks	120	125
Charges payées d'avance	349	338
Acomptes versés	17	71
Avoirs de TVA	27	31
Autres actifs non financiers	60	33
<b>Total des autres actifs opérationnels</b>	<b>1 029</b>	<b>1 156</b>
<b>Autres dettes opérationnelles</b>		
Passifs contractuels	737	690
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	160	145
Dettes de TVA	100	93
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	45	47
Passifs résultant d'activités d'encaissement	12	12
Autres passifs	215	207
<b>Total des autres dettes opérationnelles</b>	<b>1 269</b>	<b>1 194</b>

## Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	89	162
Autres	64	60
<b>Total des actifs contractuels</b>	<b>153</b>	<b>222</b>
<b>Passifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	535	468
Fastweb	122	133
Autres	80	89
<b>Total des passifs contractuels</b>	<b>737</b>	<b>690</b>

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs sur contrat englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 228 mio. a été comptabilisé en 2020 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 31 décembre 2019 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 513 mio. (2021: CHF 370 mio.; 2022: CHF 143 mio.).

## Coûts de contrats

Les coûts du contrat englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Coûts d'obtention de contrats</b>		
Swisscom Suisse	42	66
Fastweb	25	24
Autres	41	47
<b>Total des coûts d'obtention de contrats</b>	<b>108</b>	<b>137</b>
<b>Coûts d'exécution de contrats</b>		
Routeurs et TV-Box	44	36
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	72	89
<b>Total des coûts d'exécution de contrats</b>	<b>116</b>	<b>125</b>
<b>Total des coûts de contrats</b>	<b>224</b>	<b>262</b>

## Principes comptables

### Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances clients sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de corrections de valeur individuelles ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de corrections de valeur de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

## 3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>27 313</b>	<b>2 147</b>	<b>4 448</b>	<b>357</b>	<b>34 265</b>
Acquisitions	1 122	2	201	362	1 687
Cessions	(459)	(479)	(124)	–	(1 062)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	28	–	19	–	47
Reclassements	141	17	73	(234)	(3)
Vente de filiales	(4)	–	(3)	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(186)	(3)	–	(1)	(190)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>27 955</b>	<b>1 684</b>	<b>4 614</b>	<b>484</b>	<b>34 737</b>
Acquisitions	1 241	2	209	229	1 681
Cessions	(1 042)	(10)	(110)	–	(1 162)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	46	–	18	–	64
Reclassements	135	(1)	70	(205)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(18)	–	–	–	(18)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>28 317</b>	<b>1 675</b>	<b>4 801</b>	<b>508</b>	<b>35 301</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(18 921)</b>	<b>(1 841)</b>	<b>(3 078)</b>	<b>–</b>	<b>(23 840)</b>
Amortissements	(1 195)	(18)	(306)	–	(1 519)
Dépréciations	(1)	(1)	(8)	–	(10)
Cessions	459	470	119	–	1 048
Vente de filiales	4	–	2	–	6
Reclassements	–	(1)	1	–	–
Conversion de monnaies étrangères	106	1	–	–	107
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(19 548)</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(3 270)</b>	<b>–</b>	<b>(24 208)</b>
Amortissements	(1 198)	(18)	(303)	–	(1 519)
Dépréciations	(8)	–	–	–	(8)
Cessions	1 038	8	103	–	1 149
Conversion de monnaies étrangères	10	–	–	–	10
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(19 706)</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(3 470)</b>	<b>–</b>	<b>(24 576)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>8 611</b>	<b>275</b>	<b>1 331</b>	<b>508</b>	<b>10 725</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>8 407</b>	<b>294</b>	<b>1 344</b>	<b>484</b>	<b>10 529</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>8 392</b>	<b>306</b>	<b>1 370</b>	<b>357</b>	<b>10 425</b>

### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 800 mio. (exercice précédent: CHF 809 mio.).

### Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des hypothèses modifiées pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une augmentation de CHF 64 mio. (exercice précédent: CHF 47 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

## Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux <sup>1</sup>	40
Câbles <sup>1</sup>	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation <sup>1</sup>	4 à 15
Autres installations techniques <sup>1</sup>	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1. Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

### 3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>2 039</b>	<b>1 337</b>	<b>710</b>	<b>479</b>	<b>274</b>	<b>4 839</b>
Acquisitions	179	133	251	–	143	706
Cessions	(57)	(139)	(2)	(11)	(17)	(226)
Reclassements	39	78	–	–	(107)	10
Regroupements d'entreprises	4	5	–	13	–	22
Vente de filiales	(2)	(2)	–	(9)	(9)	(22)
Conversion de monnaies étrangères	(59)	(8)	(10)	(11)	–	(88)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>2 143</b>	<b>1 404</b>	<b>949</b>	<b>461</b>	<b>284</b>	<b>5 241</b>
Acquisitions	190	145	61	–	114	510
Cessions	(16)	(26)	(2)	–	(7)	(51)
Reclassements	34	79	–	–	(112)	1
Regroupements d'entreprises	2	–	–	–	16	18
Vente de filiales	–	(2)	–	–	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	(6)	–	(1)	(1)	–	(8)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 347</b>	<b>1 600</b>	<b>1 007</b>	<b>460</b>	<b>295</b>	<b>5 709</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(1 561)</b>	<b>(825)</b>	<b>(175)</b>	<b>(376)</b>	<b>(130)</b>	<b>(3 067)</b>
Amortissements	(243)	(274)	(74)	(32)	(13)	(636)
Dépréciations	–	(1)	–	–	–	(1)
Cessions	57	139	2	11	17	226
Vente de filiales	1	2	–	7	5	15
Conversion de monnaies étrangères	50	4	1	9	–	64
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(1 696)</b>	<b>(955)</b>	<b>(246)</b>	<b>(381)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 399)</b>
Amortissements	(229)	(252)	(98)	(32)	(8)	(619)
Dépréciations	–	(1)	–	(2)	–	(3)
Cessions	16	26	2	–	7	51
Conversion de monnaies étrangères	5	–	–	–	1	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(1 182)</b>	<b>(342)</b>	<b>(415)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 964)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>443</b>	<b>418</b>	<b>665</b>	<b>45</b>	<b>174</b>	<b>1 745</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>447</b>	<b>449</b>	<b>703</b>	<b>80</b>	<b>163</b>	<b>1 842</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>478</b>	<b>512</b>	<b>535</b>	<b>103</b>	<b>144</b>	<b>1 772</b>

Au 31 décembre 2020, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 150 mio. (exercice précédent: CHF 149 mio.).

Sur mandat de la Commission fédérale de la communication (ComCom), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a procédé en 2019 à l'attribution des fréquences disponibles pour la communication mobile par voie d'enchères, organisées du 29 janvier au 7 février 2019. Swisscom est parvenue à acquérir 45% des fréquences mises aux enchères pour la cinquième génération de communication mobile ainsi que pour les générations antérieures pour un montant de CHF 196 mio. Les fréquences, qui ont été attribuées en avril 2019, sont valables jusqu'en 2034.

#### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 54 mio. (exercice précédent: CHF 62 mio.).

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats. Ils débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

### 3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Residential Customers Swisscom Suisse	Business Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie <sup>1</sup>	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>932</b>	<b>1 997</b>	<b>399</b>	<b>6 605</b>
Acquisitions	–	16	–	4	20
Vente de filiales	–	(3)	–	–	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(75)	–	(75)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>945</b>	<b>1 922</b>	<b>403</b>	<b>6 547</b>
Reclassements	(508)	508	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(7)	–	(7)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>1 915</b>	<b>403</b>	<b>6 540</b>
<b>Cumul des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	6	–	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>537</b>	<b>403</b>	<b>5 162</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>945</b>	<b>538</b>	<b>403</b>	<b>5 163</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>932</b>	<b>559</b>	<b>399</b>	<b>5 167</b>

<sup>1</sup> Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Swisscom a adapté son organisation en Suisse au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et a renommé les anciens secteurs Clients privés et Enterprise Customers respectivement en Residential Customers et Business Customers. Afin d'offrir à tous ses clients commerciaux une expérience client axée sur leurs besoins, Swisscom a regroupé les secteurs PME et Grands clients. En conséquence, les secteurs des télécommunications et des solutions avec les petites et moyennes entreprises sont désormais présentés dans le secteur Business Customers (anciennement Residential Customers) dans le compte rendu des secteurs (voir note 1.1). Suite au regroupement, le goodwill de CHF 508 mio. a été transféré à l'unité génératrice de trésorerie Business Customers Swisscom Suisse.

#### Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2020, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction, qui, en principe, couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés. Dans ce cas, un taux de croissance constant à long terme correspondant aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés, est appliqué. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation,

au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

### Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2020			2019		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Residential Customers Swisscom Suisse	5,25%	4,30%	0%	4,91%	3,93%	0%
Business Customers Swisscom Suisse	5,25%	4,30%	0%	4,84%	3,93%	0%
Fastweb	6,91%	5,13%	0,5%	7,71%	5,87%	0,7%
Autres unités génératrices de trésorerie	5,25–	4,30–		4,86–	3,93–	
	7,27%	5,84%	0%	7,33%	5,86%	0%

### Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

#### Residential Customers et Business Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

#### Fastweb

A la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 2 241 mio. (CHF 2 398 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 1 471 mio. (CHF 1 618 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2020		2019	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2025 pour une marge EBITDA inchangée par rapport au Business Plan	8,8%	5,6%	5,8%	3,2%
Marge EBITDA normalisée	33%	28%	34%	30%
Taux d'investissement normalisé	20%	25%	20%	24%
Taux d'intérêt après impôt	5,13%	8,10%	5,87%	8,01%
Taux de croissance à long terme	0,5%	-3,3%	0,7%	-2,1%

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

### Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

## 3.5 Provisions et passifs éventuels

### Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes <sup>1</sup>	Autres	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>680</b>	<b>206</b>	<b>91</b>	<b>157</b>	<b>1 134</b>
Constitution de provisions	–	8	22	74	104
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	64	–	–	–	64
Ajustements de la valeur actuelle	5	34	–	–	39
Reprise de provisions non utilisées	–	–	(23)	(6)	(29)
Utilisation	(8)	(15)	(27)	(46)	(96)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>741</b>	<b>233</b>	<b>63</b>	<b>179</b>	<b>1 216</b>
Dont provisions courantes	–	–	60	84	144
Dont provisions non courantes	741	233	3	95	1 072

<sup>1</sup> Voir note 4.1.

#### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,58% (exercice précédent: 0,72%). En 2020, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 64 mio. ont été inscrits sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles. Il en a résulté CHF 23 mio. induits par les ajustements de taux d'intérêt et CHF 24 mio. de l'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 71 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une augmentation des provisions de CHF 28 mio.

#### Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Les procédures en cours visant la fixation des prix pour les années 2017 et au-delà ont été suspendues par l'OFCOM jusqu'à ce que le Tribunal administratif fédéral ait tranché dans les procédures d'accès entre 2013 et 2016.

En 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 mio. pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'en 2007. Swisscom a contesté la sanction devant le Tribunal administratif fédéral. En 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom par la COMCO, amende qui est passée de CHF 220 mio. à CHF 186 mio. Swisscom a contesté la sanction et a recouru auprès du Tribunal fédéral. En décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de Swisscom en dernière instance en confirmant la sanction de CHF 186 mio. Suite au jugement entré en force établissant un abus de position dominante, les opérateurs de services de télécommunications ont déposé des prétentions de droit civil au deuxième trimestre 2020. Sur la base d'évaluations juridiques, Swisscom a constitué des provisions dans le passé pour les éventuelles prétentions de droit civil. En raison d'une réévaluation des effets de taux d'intérêt, des ajustements de valeur actuelle de CHF 31 mio. ont été comptabilisés sur ces provisions au deuxième trimestre 2020.

Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. Les éventuels paiements nécessaires dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

## Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques contractuels et fiscaux ne dépendant pas du résultat. Les éventuels paiements nécessaires de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement sur trois ans.

### **Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence**

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination entrée en force des prix pour 2013 et les années suivantes est encore en suspens. La Commission de la concurrence (COMCO) a, par ailleurs, ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de la COMCO concernant tant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante que l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste. Elle estime qu'elle a agi en toute légalité. Le 25 août 2020, la Commission de la concurrence a ouvert une enquête contre Swisscom pour abus de position dominante dans le domaine des raccordements à haut débit pour l'interconnexion des sites des entreprises. Le 17 décembre 2020, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. Swisscom a recouru contre les mesures préventives. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2020. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

### **Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations**

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées correspondent à la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

## Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

### Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

## 4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 000 collaborateurs en équivalent plein temps, dont environ 16 000 en Suisse. Ce chapitre fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

### 4.1 Effectifs et charges de personnel

#### Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Residential Customers	3 088	3 342	-7,6%
Business Customers	4 917	5 116	-3,9%
Wholesale	83	83	0,0%
IT, Network & Infrastructure	4 503	4 514	-0,2%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>12 591</b>	<b>13 055</b>	<b>-3,6%</b>
Fastweb	2 703	2 456	10,1%
Autres secteurs opérationnels	3 558	3 605	-1,3%
Group Headquarters	210	201	4,5%
<b>Total effectif</b>	<b>19 062</b>	<b>19 317</b>	<b>-1,3%</b>
Dont Suisse	16 048	16 628	-3,5%
Dont à l'étranger	3 014	2 689	12,1%
Effectif moyen	19 095	19 561	-2,4%

#### Charges de personnel

En mio. CHF	2020	2019
Charges salariales	2 065	2 093
Charges sociales	243	249
Charges pour régimes à prestations définies <sup>1</sup>	338	326
Charges pour régimes à cotisations définies	10	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	(1)	56
Autres charges de personnel	61	65
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2 717</b>	<b>2 800</b>
Dont Suisse	2 493	2 569
Dont à l'étranger	224	231

1 Voir note 4.3.

#### Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. La Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réduction de postes s'élèvent à CHF 1 mio. (exercice précédent: CHF 56 mio.). Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 22 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 23 mio. Les mesures de réduction de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts de CHF 100 mio. supplémentaires par an jusqu'en 2022.

## 4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2020	2019
Rémunération en cours	1 357	1 365
Rémunération en actions	810	719
Cotisations de sécurité sociale	221	128
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration</b>	<b>2 388</b>	<b>2 212</b>
Rémunération en cours	5 038	5 347
Rémunération en actions	731	757
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	190	–
Cotisations de prévoyance	796	873
Cotisations de sécurité sociale	510	539
<b>Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe</b>	<b>7 265</b>	<b>7 516</b>
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe</b>	<b>9 653</b>	<b>9 728</b>

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction. Un tiers de la rémunération totale du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

## 4.3 Régimes à prestations définies

### Régimes de retraite

#### comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, auquel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt servi sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles,

la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable au taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite qui dépasse l'obligation juridique de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2020 un degré de couverture de 112% (exercice précédent: 110%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

### Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

### Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
Coût des services rendus au cours de l'exercice	326	3	329	305	3	308
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	5	–	5	–	–	–
Modification du plan	–	–	–	14	–	14
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
<b>Total enregistré dans les charges de personnel</b>	<b>334</b>	<b>4</b>	<b>338</b>	<b>322</b>	<b>4</b>	<b>326</b>
Coût financier de l'engagement net	2	–	2	8	–	8
<b>Total enregistré dans les charges financières</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>8</b>
<b>Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat</b>	<b>336</b>	<b>4</b>	<b>340</b>	<b>330</b>	<b>4</b>	<b>334</b>

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de</b>						
Changement des hypothèses démographiques	(114)	–	(114)	–	–	–
Changement des hypothèses financières	44	–	44	990	–	990
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	41	1	42	7	1	8
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	107	–	107	(52)	–	(52)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(409)	–	(409)	(1 139)	–	(1 139)
<b>Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistré(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(331)</b>	<b>1</b>	<b>(330)</b>	<b>(194)</b>	<b>1</b>	<b>(193)</b>

## Statut des institutions de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Engagement de prévoyance professionnelle</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 664</b>	<b>38</b>	<b>12 702</b>	<b>11 633</b>	<b>35</b>	<b>11 668</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	326	3	329	305	3	308
Charges d'intérêt de l'engagement de prévoyance	29	–	29	102	–	102
Cotisations versées par les employés	177	–	177	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(537)	–	(537)	(520)	–	(520)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	78	1	79	945	1	946
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	(1)	–	(1)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	5	–	5	–	–	–
Modification du plan	–	–	–	14	–	14
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert de régimes de retraite	(2)	2	–	–	–	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>12 740</b>	<b>42</b>	<b>12 782</b>	<b>12 664</b>	<b>38</b>	<b>12 702</b>
<b>Fortune de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11 627</b>	<b>17</b>	<b>11 644</b>	<b>10 457</b>	<b>15</b>	<b>10 472</b>
Charges d'intérêt de la fortune de prévoyance	27	–	27	94	–	94
Cotisations versées par l'employeur	268	4	272	274	5	279
Cotisations versées par les employés	177	–	177	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(537)	–	(537)	(520)	–	(520)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	409	–	409	1 139	–	1 139
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	–	(2)	(2)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>11 968</b>	<b>19</b>	<b>11 987</b>	<b>11 627</b>	<b>17</b>	<b>11 644</b>
<b>Engagement net</b>						
<b>Engagement net comptabilisé au 31 décembre</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>

L'engagement de prévoyance a évolué comme suit:

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>	<b>1 176</b>	<b>20</b>	<b>1 196</b>
Charges de prévoyance, nettes	336	4	340	330	4	334
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(268)	(4)	(272)	(274)	(5)	(279)
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	(1)	2	1
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(331)	1	(330)	(194)	1	(193)
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite	(2)	2	–	–	–	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 17 ans (exercice précédent: 17 ans).

## Répartition de la fortune de prévoyance comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2020			31.12.2019		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	5,0%	1,1%	3,6%	4,7%	1,2%	3,4%	4,6%
Obligations d'entreprises Suisse	7,0%	5,8%	0,0%	5,8%	5,7%	0,0%	5,7%
Obligations d'Etat monde developed markets	6,0%	5,4%	0,0%	5,4%	5,7%	0,0%	5,7%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,9%	0,0%	9,9%	9,7%	0,0%	9,7%
Obligations d'Etat monde emerging markets	8,0%	7,9%	0,0%	7,9%	8,0%	0,0%	8,0%
Dettes privées	5,0%	0,0%	5,0%	5,0%	0,0%	5,7%	5,7%
<b>Instruments d'emprunt</b>	<b>41,0%</b>	<b>30,1%</b>	<b>8,6%</b>	<b>38,7%</b>	<b>30,3%</b>	<b>9,1%</b>	<b>39,4%</b>
Actions Suisse	7,0%	7,1%	0,0%	7,1%	6,4%	0,0%	6,4%
Actions monde developed markets	12,0%	13,6%	0,0%	13,6%	12,9%	0,0%	12,9%
Actions monde emerging markets	6,0%	6,7%	0,0%	6,7%	7,3%	0,0%	7,3%
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>25,0%</b>	<b>27,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,4%</b>	<b>26,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>26,6%</b>
Immeubles Suisse	13,5%	7,2%	6,7%	13,9%	6,9%	6,1%	13,0%
Immeubles monde	7,0%	1,0%	5,2%	6,2%	1,2%	5,3%	6,5%
<b>Immeubles</b>	<b>20,5%</b>	<b>8,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>20,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>11,4%</b>	<b>19,5%</b>
Commodities	3,5%	1,7%	2,2%	3,9%	1,8%	2,2%	4,0%
Private markets	9,0%	0,0%	9,4%	9,4%	0,0%	9,8%	9,8%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	0,5%	0,5%	0,0%	0,7%	0,7%
<b>Liquidités et placements alternatifs</b>	<b>13,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>12,1%</b>	<b>13,8%</b>	<b>1,8%</b>	<b>12,7%</b>	<b>14,5%</b>
<b>Total de la fortune de prévoyance</b>	<b>100,0%</b>	<b>67,4%</b>	<b>32,6%</b>	<b>100,0%</b>	<b>66,8%</b>	<b>33,2%</b>	<b>100,0%</b>

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,8 ans (exercice précédent: 7,24 ans) avec une notation moyenne de A- (inchangée par rapport à l'exercice précédent). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire afin d'atteindre la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF). Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 18,4% du total des actifs.

### Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2020, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 10 mio. (exercice précédent: CHF 10 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2020 à CHF 436 mio. (exercice précédent: CHF 1 233 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2021 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 273 mio.

## Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2020		2019	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation	0,19%	0,34%	0,22%	0,77%
Evolution des salaires	1,08%	–%	1,08%	–%
Augmentations de rentes	–%	–%	–%	–%
Intérêts des comptes d'épargne	0,36%	–%	0,37%	–%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–%	40%	–%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,40	22,40	22,30	22,30
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,20	24,20	24,10	24,10

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation des rentes n'est prévue car, en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas de réserves de fluctuation de valeur suffisantes, la rémunération minimale légale des avoires de vieillesse LPP constituant un plancher. Le taux d'intérêt sur les avoires d'épargne individuels a été déterminé sur la base du taux d'intérêt minimal LPP pour le régime obligatoire LPP. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) et fondé sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration de la mortalité à long terme de 1,75%. Les assurés peuvent toucher la prestation de retraite en tout ou en partie au moyen d'un versement unique en capital. Par rapport à l'exercice précédent, l'hypothèse du ratio d'achat de capital est passée de 14% à 22%. Ceci s'est traduit par un gain actuariel de CHF 115 mio. comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 9,74% (8,80% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,19%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées lors de la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. Il résulte de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 581 mio. (exercice précédent: CHF 530 mio.), qui correspond à la part des collaborateurs présumée. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

## Analyse de sensibilité comPlan

### Analyse de sensibilité 2020

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(573)	668	(35)	41
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	39	(37)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/–0,0%)	558	–	26	–
Intérêts des comptes d'épargne (variation +0,5%/–0,0%)	21	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	106	(106)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	142	(143)	4	(4)

## Analyse de sensibilité 2019

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(598)	698	(37)	44
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	42	(40)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	578	–	28	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	25	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	133	(133)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	143	(144)	5	(5)

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagement de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles. L'hypothèse d'une réduction progressive des taux de conversion demeure inchangée dans les sensibilités du taux d'actualisation indiqué. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5% dans le calcul de la réduction du taux de conversion entraîne une augmentation des engagements de prévoyance de CHF 61 mio.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

### Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, et en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber des découverts. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

## 5 Périmètre de consolidation

Le chapitre suivant présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Il fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur les incidences correspondantes sur les comptes consolidés.

### 5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe. Elle possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, blue Entertainment AG, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe. Swisscom lève un financement en EUR par l'intermédiaire de Swisscom Finance B.V.

### 5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(13)	(25)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(26)	(369)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	–	(3)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	(15)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(1)	(1)
<b>Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net</b>	<b>(55)</b>	<b>(413)</b>

En 2019, les paiements différés de prix d'achat résultant de regroupements d'entreprises comprennent le paiement de CHF 240 mio. à Tamedia pour l'acquisition de la participation restante de 31% chez Swisscom Directories SA. Voir note 2.2.

#### Acquisitions et cessions de filiales

Les acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2020 sont peu significatives. Il s'agit de l'acquisition de Cutaway S.r.l. à hauteur de 100% et de 7Layers S.r.l. en Italie à hauteur de 70%, ainsi que de la vente de Mila AG. Cutaway S.r.l. a été fusionnée avec Fastweb S.p.A. après la reprise.

## Principes comptables

### Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les intérêts minoritaires dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires.

## 5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>156</b>	<b>174</b>
Acquisitions	16	27
Dividendes	(15)	(18)
Quote-part au résultat net	9	4
Quote-part aux autres éléments du résultat global	(5)	2
Dépréciations	(5)	(32)
Gains de dilution	–	3
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>155</b>	<b>156</b>

En 2020, un montant de CHF 4 mio. (exercice précédent: CHF –28 mio.) a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, Fastweb, Telecom Italia (TIM) et la société de capital-risque KKR ont signé un protocole d'accord pour la création de FiberCop S.p.A. TIM apporte son réseau de raccordement secondaire. Les partenaires intègrent également Flash Fiber S.r.l., une société détenue conjointement par TIM (80%) et Fastweb (20%), dans la nouvelle société. FiberCop va progressivement équiper le réseau de raccordement avec la technologie FTTH. D'ici l'année 2025, les partenaires veulent raccorder 14 millions de logements et de commerces à la FTTH. L'exécution de la transaction est soumise à l'autorisation des autorités compétentes de l'UE et de l'Italie, y compris la validation relative à la loi sur les cartels.

### Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2020	2019
<b>Compte de résultat</b>		
Chiffre d'affaires net	1 614	1 786
Charges d'exploitation	(1 541)	(1 706)
Résultat d'exploitation	73	80
<b>Bénéfice net</b>	<b>41</b>	<b>54</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(23)</b>	<b>8</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre</b>		
Actifs courants	820	1 008
Actifs non courants	1 343	1 268
Passifs courants	(951)	(1 148)
Passifs non courants	(594)	(512)
<b>Capitaux propres</b>	<b>618</b>	<b>616</b>

## 5.4 Sociétés du groupe

### Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2019 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devise	Secteur <sup>4</sup>
<b>Suisse</b>					
Admeira SA <sup>1,3</sup>	Berne	–	50	0,3 CHF	AUT
AdUnit SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	0,1 CHF	AUT
Ajila AG <sup>2</sup>	Sursee	60	60	0,1 CHF	AUT
Artificialy SA <sup>2,3</sup>	Lugano	18	–	1,1 CHF	AUT
autoSense SA <sup>2,3</sup>	Zurich	33	33	0,3 CHF	AUT
Billag SA <sup>1</sup>	Fribourg	100	100	0,1 CHF	AUT
Blue Entertainment SA <sup>1,5</sup>	Zurich	100	100	0,5 CHF	SCS
cablex SA <sup>2</sup>	Muri Berne	100	100	5,0 CHF	AUT
Credit Exchange SA <sup>2,3</sup>	Zurich	25	25	0,1 CHF	AUT
Custodigit SA <sup>2</sup>	Zurich	75	75	1,0 CHF	AUT
daura sa <sup>2,3</sup>	Zurich	31	29	0,3 CHF	AUT
ecmt AG <sup>2,3</sup>	Embrach	20	20	0,1 CHF	AUT
Entertainment Programm SA <sup>2,3,6</sup>	Zurich	33	33	0,6 CHF	SCS
finnova sa bankware <sup>2,3</sup>	Lenzburg	9	9	0,5 CHF	SCS
Global IP Action SA <sup>2</sup>	Freienbach	79	79	0,2 CHF	AUT
itnetX (Switzerland) AG <sup>2</sup>	Rümlang	100	100	0,1 CHF	SCS
Kitag Kino-Theater SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	1,0 CHF	SCS
Medgate SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	40	0,7 CHF	SCS
Medgate Technologies SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	40	0,1 CHF	SCS
Mila SA <sup>2</sup>	Zurich	–	100	0,4 CHF	SCS
Mona Lisa Capital AG <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	5,0 CHF	GHQ
SEC consult (Suisse) SA <sup>2,3</sup>	Zurich	47	47	0,1 CHF	AUT
SmartLife Care SA <sup>2,3</sup>	Wangen	48	48	0,2 CHF	AUT
Swisscom Blockchain SA <sup>2</sup>	Zurich	100	97	0,1 CHF	AUT
Swisscom Broadcast SA <sup>1</sup>	Berne	100	100	25,0 CHF	AUT
Swisscom Digital Technology SA <sup>1</sup>	Genève	75	75	0,1 CHF	SCS
Swisscom Directories SA <sup>1</sup>	Zurich	100	100	2,2 CHF	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	1,4 CHF	GHQ
Swisscom Health SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Immeubles SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	100,0 CHF	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA <sup>2</sup>	Oltten	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom (Suisse) SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	1 000,0 CHF	SCS
Swisscom Services SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Ventures SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	2,0 CHF	GHQ
SwisSign Group SA <sup>2,3</sup>	Opfikon	10	10	12,5 CHF	AUT
Teleclub SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	1,2 CHF	SCS
tiko Energy Solutions SA <sup>2,3</sup>	Ittigen	29	29	13,3 CHF	AUT
United Security Provider SA <sup>2</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS
Worklink AG <sup>1</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	GHQ

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres,

GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

5 Anciennement CT Cinetrade SA.

6 Anciennement Teleclub Programme SA.

## Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2019 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devise	Secteur <sup>4</sup>
<b>Belgique</b>					
Belgacom International Carrier Services SA <sup>2,3</sup>	Bruxelles	22	22	1,5 EUR	SCS
<b>Allemagne</b>					
Mila GmbH <sup>2</sup>	Berlin	–	100	– EUR	SCS
Swisscom Telco GmbH <sup>2</sup>	Leipzig	100	100	– EUR	AUT
<b>France</b>					
local.fr SA <sup>2</sup>	Bourg-en-Bresse	86	81	1,0 EUR	AUT
SoftAtHome SA <sup>2,3</sup>	Colombes	10	10	6,5 EUR	SCS
<b>Grande-Bretagne</b>					
Ajila UK Ltd <sup>2</sup>	Londres	60	60	– GBP	AUT
<b>Italie</b>					
7Layers Group S.r.l. <sup>2</sup>	Porcari	70	–	– EUR	FWB
7Layers S.r.l. <sup>2</sup>	Florence	70	–	0,2 EUR	FWB
Fastweb S.p.A. <sup>2</sup>	Milan	100	100	41,3 EUR	FWB
Fastweb Air S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	– EUR	FWB
Flash Fiber S.r.l. <sup>2,3</sup>	Milan	20	20	– EUR	FWB
Swisscom Italia S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	505,8 EUR	GHQ
<b>Lettonie</b>					
Swisscom DevOps Latvia SIA <sup>2</sup>	Riga	100	–	– EUR	SCS
<b>Liechtenstein</b>					
Swisscom Re AG <sup>1</sup>	Vaduz	100	100	5,0 CHF	GHQ
<b>Luxembourg</b>					
DTF GP S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
DTF GP II S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Carried Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
<b>Pays-Bas</b>					
NGT International B.V. <sup>2</sup>	Capelle a/d IJssel	100	100	– EUR	AUT
Swisscom DevOps Center B.V. <sup>2</sup>	Rotterdam	100	100	– EUR	SCS
Swisscom Finance B.V. <sup>1</sup>	Rotterdam	100	–	– EUR	GHQ
<b>Autriche</b>					
Swisscom IT Services Finance SE <sup>2</sup>	Vienne	100	100	3,3 EUR	SCS
<b>Singapour</b>					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd <sup>2</sup>	Singapour	100	100	0,1 SGD	SCS
<b>USA</b>					
Swisscom Cloud Lab Ltd <sup>2</sup>	Delaware	100	100	– USD	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

## 6 Autres informations

Ce chapitre contient des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Il comprend, par exemple, des informations concernant les impôts sur le résultat et les parties liées.

### 6.1 Impôts sur le résultat

#### Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2020	2019
Charge d'impôt exigible	325	332
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(5)	(16)
Charge d'impôt différé	(49)	(261)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat</b>	<b>271</b>	<b>55</b>
Dont Suisse	242	28
Dont à l'étranger	29	27

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(4)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	69	47
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(1)	–
Variation des couvertures de flux de trésorerie	–	1
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>68</b>	<b>44</b>

#### Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 18,7% (exercice précédent: 20,0%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 655	1 598
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	144	126
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 799</b>	<b>1 724</b>
Taux d'imposition sur le résultat applicable	18,7%	20,0%
<b>Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable</b>	<b>336</b>	<b>345</b>
<b>Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée</b>		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	6
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	(29)	(269)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	7	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	1	2
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	3	8
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(14)	–
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(26)	(21)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	(5)	(16)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>271</b>	<b>55</b>
Taux effectif d'imposition sur le résultat	15,1%	3,2%

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, divers amendements relatifs à la fiscalité des entreprises sont entrés en vigueur. Ces amendements ont essentiellement entraîné l'abolition des privilèges fiscaux pour les entreprises, comme l'imposition des bénéficiaires privilégiés des sociétés de portefeuille. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. Des dispositions transitoires temporaires atténuent encore les effets financiers. Les amendements, les réductions des taux d'imposition et les dispositions transitoires ont entraîné des effets fiscaux positifs de CHF 29 mio. (exercice précédent: CHF 269 mio.) dans les comptes consolidés 2020 de Swisscom. D'une part, ces effets fiscaux résultent de la réévaluation des passifs d'impôts différés existants en raison des ajustements des taux d'imposition. D'autre part, les ajustements d'évaluation effectués dans le cadre du régime transitoire d'imposition ordinaire des bénéfices de la société de portefeuille ont entraîné la comptabilisation de nouveaux impôts différés actifs.

### Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2020	2019
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>170</b>	<b>226</b>
Enregistrés dans le compte de résultat	320	316
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	1	(1)
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(298)	(357)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(11)	(14)
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre</b>	<b>182</b>	<b>170</b>
Dont actifs d'impôt exigible	(4)	(4)
Dont passifs d'impôt exigible	186	174
Dont Suisse	182	170
Dont à l'étranger	–	–

### Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	45	(617)	(572)	44	(643)	(599)
Immobilisations incorporelles	–	(82)	(82)	12	(67)	(55)
Provisions	91	(87)	4	92	(85)	7
Engagements de prévoyance professionnelle	118	–	118	178	–	178
Reports de pertes fiscales	57	–	57	40	–	40
Autres	117	(103)	14	112	(120)	(8)
<b>Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)</b>	<b>428</b>	<b>(889)</b>	<b>(461)</b>	<b>478</b>	<b>(915)</b>	<b>(437)</b>
Dont actifs d'impôt différé			183			152
Dont passifs d'impôt différé			(644)			(589)
Dont Suisse			(443)			(442)
Dont à l'étranger			(18)			5

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Echéance dans un délai d'1 an	–	4
Echéance dans un délai de 2 à 7 ans	26	123
Echéance illimitée	20	18
<b>Total des reports de pertes fiscales non enregistrés</b>	<b>46</b>	<b>145</b>
Dont Suisse	26	128
Dont à l'étranger	20	17

### **Autres informations**

Sur les bénéfices non distribués des filiales, des passifs d'impôt sur le résultat différé de CHF 6 mio. ont été comptabilisés au 31 décembre 2020 (exercice précédent: aucun). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 2 102 mio. (exercice précédent: CHF 3 117 mio.). En 2020, l'administration fiscale a définitivement comptabilisé certains exercices. Les comptabilisations ont eu pour effet qu'il ne subsiste aucune position fiscale incertaine significative au 31 décembre 2020.

### **Principes comptables**

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents. L'incertitude est prise en compte dans le calcul qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. Si le nombre de résultats possibles du traitement fiscal est faible, le résultat le plus probable est utilisé pour déterminer le passif d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

## 6.2 Parties liées

### Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

#### Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2020, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunications à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

#### Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

#### Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
<b>Exercice 2020</b>				
Confédération	181	80	187	359
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	62	111	22	22
<b>Total 2020/solde au 31 décembre 2020</b>	<b>243</b>	<b>191</b>	<b>209</b>	<b>381</b>
<b>Exercice 2019</b>				
Confédération	193	97	221	161
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	89	113	30	11
<b>Total 2019/solde au 31 décembre 2019</b>	<b>282</b>	<b>210</b>	<b>251</b>	<b>172</b>

### Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont déclarées dans la note 4.2.

## 6.3 Autres principes comptables

### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

### Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	2020	2019
1 EUR	1,080	1,085	1,127	1,072	1,113
1 USD	0,880	0,966	0,984	0,937	0,992

### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2020, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2021:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme IBOR: phase 2	1 <sup>er</sup> janvier 2021
Amendements apportés à IFRS 3	Renvoi au cadre de référence	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 16	Immobilisations corporelles: produits avant l'utilisation prévue	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 37	Contrats déficitaires: coûts d'exécution du contrat	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Divers	Amendements aux normes IFRS 2018–2020	1 <sup>er</sup> janvier 2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IAS 1	Classification des engagements à court ou à long terme	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen

## Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 112 à 171) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

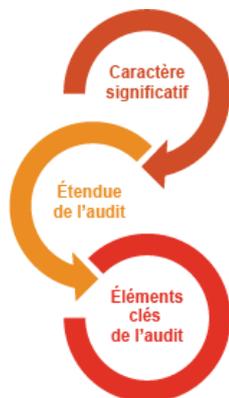
### Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (y compris les International Independence Standards) des International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Notre approche d'audit

#### Vue d'ensemble



Caractère significatif global des comptes annuels consolidés : CHF 90 millions

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de quatre sociétés du groupe dans deux pays. Ainsi, l'étendue de notre audit porte sur plus de 95 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour une autre société du groupe située en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions
- Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, case postale, 8050 Zurich, Suisse  
Téléphone : +41 58 792 44 00, fax : +41 58 792 44 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

### Caractère significatif

L'étendue de notre audit est influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

<b>Caractère significatif global des comptes annuels consolidés</b>	CHF 90 millions
<b>Base de détermination</b>	5 % du résultat avant impôt sur le résultat
<b>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</b>	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le résultat avant impôt sur le résultat, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats du groupe sont habituellement mesurés. De plus, le résultat avant impôt sur le résultat représente une grandeur de référence généralement reconnue dans le cadre des réflexions sur le caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2,4 millions que nous avons constatées lors de notre audit, mais aussi toutes les anomalies inférieures à ce montant qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

### Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés. Une autre société en Suisse est couverte par un auditeur de composants de PwC Suisse qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers. Nous avons par ailleurs identifié une autre filiale avec des positions bilantielles et du compte de résultat significatives, dont l'audit a été couvert par l'équipe d'audit du groupe en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée. Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les engagements de prévoyance et les participations (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.



### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont eu la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés dans leur ensemble et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

### Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2020 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 537 millions (2019 : CHF 538 millions), constitue un montant important.</li> <li>Dans le cadre du contrôle de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue.</li> </ul> <p>Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 150) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.</p> <p>Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses émises pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, en tenant compte des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'activité de Fastweb, ainsi que des taux de croissance futurs. Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.</p> <p>Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.</p> <p>Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans l'annexe aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques liés à l'actualité de valeur.</p> <p>Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses appliquées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.</p>



## Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions

### Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11 100 millions pour l'exercice 2020 (2019 : CHF 11 453 millions). De ce montant, CHF 1 058 millions (2019 : CHF 1 049 millions) proviennent du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions. Le secteur des solutions avec Business Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires des obligations de prestations individuelles.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2020, nous avons contrôlé l'évaluation comptable de Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous avons vérifié, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Business Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction du groupe concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Business Customers est appropriée.



### Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="419 406 869 566">• Au 31 décembre 2020, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8 611 millions (2019 : CHF 8 407 millions) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1 745 millions (2019 : CHF 1 842 millions). Il s'agit là de deux montants importants.</li> <li data-bbox="419 591 869 687">• La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies employées.</li> </ul> <p>Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 146) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 148) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'évaluation correcte de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.</p> <p>Nous avons discuté avec la Direction du groupe de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.</p> <p>Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2020.</p> <p>Nous considérons que la procédure appliquée en matière d'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes est appropriée.</p>



## Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

### Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1 216 millions (2019 : CHF 1 134 millions). De ce montant, CHF 233 millions (2019 : CHF 206 millions) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger des sanctions. Suite à une constatation entrée en force d'abus de marché par la Comco, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et passifs éventuels (page 152) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes et externes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier, évaluer et consigner les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

Afin de contrôler le montant des provisions constituées, nous avons examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

### Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, du rapport de rémunération de Swisscom SA et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne font pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

### Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les dispositions légales. Le



Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a également la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base du principe de continuité de l'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou qu'il ne dispose d'aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les comptes annuels, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'anomalies significatives résultant d'erreurs car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations de nature à induire en erreur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur le fonctionnement efficace du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, lesquelles pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous parvenons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans l'annexe, et estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités ou les activités au sein du groupe afin de délivrer notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives du système de contrôle interne que nous avons constatées lors de notre audit.



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Nous remettons également au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance. Nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et les autres éléments qui pourraient raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice en cours et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si les lois ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

## **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Kartscher  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Petra Schwick  
Expert-réviseur

Zurich, le 3 février 2021



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale